

GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du **16 avril 2012**

Délibération n° 2012-2893

commission principale : déplacements et voirie

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) : Lyon 3°

objet : Aménagement de la rue Montebello - Individualisation complémentaire d'autorisation de programme

service : Direction de la voirie

Rapporteur : Madame Besson

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 156

Date de convocation du Conseil : vendredi 6 avril 2012

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : mercredi 18 avril 2012

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Domenech Diana, M. Buna, Mme Guillemot, MM. Daclin, Calvel, Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, MM. Abadie, Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Passi, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Bouju, Vesco, Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Albrand, Appell, Ariagno, Augoyard, Mme Bailly-Maitre, M. Balme, Mme Bargoin, MM. Barret, Barthelémy, Mmes Baume, Benelkadi, MM. Bernard B., Bolliet, Mme Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Braillard, Broliquier, Buffet, Mme Cardona, MM. Chabert, Chabrier, Mme Chevallier, MM. Cochet, Coste, Coulon, Mme Dagorne, MM. Darne JC., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Forissier, Galliano, Genin, Gentilini, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Giordano, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Havard, Huguet, Imbert, Jacquet, Joly, Justet, Kabalo, Lambert, Mme Laval, MM. Le Bouhart, Lelièvre, Léonard, Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Lyonnet, Martinez, Millet, Muet, Ollivier, Mmes Pallega, Perrin-Gilbert, MM. Petit, Pili, Pillon, Plazzi, Quiniou, Réale, Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Schuk, Serres, Suchet, Terrot, Thévenot, Thivillier, Mme Tifra, MM. Touléron, Touraine, Turcas, Uhlich, Mme Vallaud-Belkacem, MM. Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Mme Yéremian.

Absents excusés : M. Charrier (pouvoir à Mme Besson), Mme Vullien (pouvoir à M. Bouju), M. Desseigne (pouvoir à M. Reppelin), Mme Peytavin (pouvoir à M. Thivillier), M. Blein (pouvoir à M. Serres), Mmes Frih (pouvoir à M. Arrue), Bocquet (pouvoir à M. Forissier), Chevassus-Masia (pouvoir à M. Barthelémy), MM. Corazzol (pouvoir à M. Philip), David G. (pouvoir à M. Roche), Flaconnèche (pouvoir à Mme Tifra), Fleury (pouvoir à M. Grivel), Fournel (pouvoir à M. Touléron), Geourjon (pouvoir à M. Augoyard), Mme Lépine (pouvoir à M. Buffet), M. Morales (pouvoir à M. Uhlich), Mmes Pesson (pouvoir à M. Martinez), Revel (pouvoir à Mme Cardona), M. Vurpas (pouvoir à M. Barral).

Absents non excusés : Mme Bab-Hamed, MM. Lebuhotel, Longueval, Louis, Nissanian.

Séance publique du 16 avril 2012**Délibération n° 2012-2893**

commission principale : déplacements et voirie

commune (s) : Lyon 3°

objet : **Aménagement de la rue Montebello - Individualisation complémentaire d'autorisation de programme**

service : Direction de la voirie

Le Conseil,

Vu le rapport du 28 mars 2012, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Par délibération n° 2008-0455, le Conseil de communauté du 15 décembre 2008 a inscrit à la programmation pluriannuelle des investissements l'aménagement de la rue Montebello à Lyon 3° à la rubrique "renforcer les centres urbains".

Par délibération n° 2011-2285, le Conseil du 27 juin 2011 a approuvé l'aménagement de la rue Montebello et a décidé l'individualisation totale de l'autorisation de programme globale A2 - Réaliser de grands projets structurants, sur l'opération n° 2439 pour un montant de 725 000 € en dépenses à la charge du budget principal.

Après études, il ressort que les travaux d'aménagement de la rue Montebello requièrent des travaux de recueillis des eaux pluviales.

Ces travaux sont estimés à 75 250 € HT, soit 90 000 € TTC.

L'enveloppe affectée à l'opération reste suffisante. Aussi, un transfert entre les 2 budgets pourrait être opéré ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission déplacements et voirie ;

DELIBERE

1° - Approuve l'aménagement de la rue Montebello à Lyon 3°.

2° - Décide la modification de l'autorisation de programme globale P09 - Création, aménagement et entretien de la voirie, individualisée sur l'opération n° 0P09O2439 le 27 juin 2011.

Le montant total de l'autorisation de programme individualisée est minoré pour un montant de 90 000 € TTC en dépenses sur le budget principal.

3° - Décide l'individualisation complémentaire de l'autorisation de programme P09 - Création, aménagement et entretien de la voirie sur l'opération n° 2P09O2439 individualisée le 27 juin 2011.

Le montant total de l'autorisation de programme individualisée est complété pour un montant de 75 250 € HT en dépenses à la charge du budget annexe de l'assainissement, réparti selon l'échéancier suivant :

- 75 250 € HT en 2012.

Le montant de l'autorisation de programme individualisée est donc porté à :

- 635 000 € TTC sur le budget principal,
- 75 250 € HT sur le budget annexe de l'assainissement.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le Président,
pour le Président,

Reçu au contrôle de légalité le : 18 avril 2012.